



Demander l'autorisation d'ouvrir une buvette associative temporaire

Mise à jour le 11.12.2014 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Modèle de lettre

[Nom et adresse de l'association]

À [lieu], le [date]

Madame ou Monsieur le maire,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation pour notre association d'ouvrir un débit de boisson temporaire au(x) lieu(x), jour(s) et heures suivants :

- le (ou du ... au ...) [date 1], de [heure de début] à [heure de fin], à [lieu 1], à l'occasion de [événement 1]
- le (ou du ... au ...) [date 2], de [heure de début] à [heure de fin], à [lieu 2], à l'occasion de [événement 2]
- (...)

Nous souhaitons rendre disponibles à la vente des boissons appartenant au(x) groupe(s) [numéro(s), entre 1 et 4] de la classification officielle des boissons.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile.

Dans l'attente de votre réponse, que j'espère favorable, je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour l'association, le Président (ou le Vice-Président ou le Secrétaire) [Prénom, Nom et signature]

[Adresse de la mairie]

Voir aussi

Faire une demande d'occupation temporaire du domaine public ou de la voie publique

Modèle de lettre

Déclarer une buvette associative installée dans une foire ou un lieu d'exposition

Modèle de lettre

Vos droits et démarches

Où s'adresser ? Quels sont les délais ? Qui est concerné ? Consulter le(s) dossier(s)...

Activités commerciales d'une association

Associations

